



angers Loire
métropole
communauté urbaine

Angers, mercredi 15 janvier 2020

Tramway : l'accord-cadre entre Alstom et Angers Loire Métropole pour 20 nouvelles rames est signé

Christophe BÉCHU, Président d'Angers Loire Métropole et maire d'Angers et Jean-Baptiste EYMÉOUD, Président Directeur Général d'Alstom France ont signé ce mercredi 15 janvier un accord-cadre d'un montant de près de 55 M€ pour la livraison de 20 nouvelles rames de tramway.

Lancée en 2017, la construction des lignes B et C du tramway angevin se poursuit avec la commande de matériel roulant. La consultation initiée par ALTER Public en février 2019 a abouti à une offre finale remise par la société ALSTOM en octobre 2019.

Angers Loire Métropole a fait le choix d'acquérir 20 nouvelles rames de tramway dès maintenant au lieu des 18 prévues initialement afin de bénéficier d'un coût plus avantageux pour la collectivité et d'anticiper les besoins en hausse constante du réseau (+ 8,4% de voyages sur les 12 derniers mois). La mise en service des lignes B et C du tramway est prévue fin 2022.

Des tramways nouvelle génération

Les rames nouvelle génération Citadis sont équipées de 6 portes doubles par face, et mesurent 33,5 mètres de long. Ces rames pourront transporter 217 voyageurs (208 dans les rames actuellement en service). Le plancher bas intégral et les doubles portes à l'avant facilitent l'accessibilité et l'échange de voyageurs en station.

Ces nouvelles rames sont équipées de la fonction Alimentation Par le Sol (APS), compatibles avec les rames existantes et sur les 3 lignes de l'agglomération angevine.

LE PROJET EN CHIFFRES

10,1 km de nouvelles voies
19 stations pour les lignes B et C
20 nouvelles rames
100 000 habitants desservis
Prévision de 72 000 voyages par jour sur l'ensemble des 3 lignes
Coût prévisionnel : 245 M€ HT (valeur 2014) dont 36 M€ de subventions (État, Région et FEDER)